



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/05/2024

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ent) présents : Mme CHARROIS Nicole, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE, Audrey, M. ROUY Christophe, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, FRANCOIS Vanessa, M. LAMOISE Régis, M. DECLERCQ Ludovic, Mme COINTEAUX Chantal

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 14
Absents : 1
Excusés : 1
Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Etai(ent) excusé(s) : M. CUNAT Damien donne pouvoir à Mme BEURTON Sandrine

Etai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Convention du Regroupement pédagogique Communal RPI Délibération n°2024 - 23

Date de convocation
03/05/2024

Vu la délibération n°2021-06 du 03/02/2021 approuvant la convention du RPI, Considérant l'arrivée des trois nouvelles communes au sein du RPI (Domptail en l'Air, Haussonville et Saint Mard)

Date d'affichage
22/05/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

AUTORISE

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

Madame le Maire à signer la nouvelle convention du RPI ci-annexée.

22/05/2024

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

